

Silvia Adler

*Université Bar Ilan,
Israël*

L'événement fortuit à travers le prisme du nom général

Abstract

This study undertakes to examine, following Adler (2012) and on the basis of media examples drawn from *Le Monde*, referential mechanisms involving general nouns such as *tragedy*, *catastrophe*, *disaster*. These nouns refer to events in previous or subsequent chunks of text while delivering the addresser's opinion in relation to the encapsulated event. Our goal consists in assessing the role of these lexical labels in the representation and interpretation of the event under consideration as well as in identifying the role of the general label in the construction or the mise-en-scène of a media event.

Keywords

Fortuitous events, event nouns, media, event, cohesion, general nouns, attitudinal general nouns, reference, lexical labels, hyponymy, context, bi-segmental title, anaphor.

1. Introduction

J'aborderai la notion d'événement sous l'angle des noms généraux et notamment sous ceux qui, tout en renvoyant à un événement dans une tranche textuelle antérieure ou postérieure, transmettent l'avis de l'émetteur vis-à-vis de l'événement couvert.

Ces noms généraux non seulement encapsulent la complexité d'un événement accidentel généralement fâcheux — ou conçu comme tel — de façon économique et tout en assurant une cohésion textuelle, mais aussi perspectivisent l'événement en question en ce double sens de la transmission d'une modalité et de la formation d'un concept unique à partir d'une réalité souvent composite.

Il sera procédé en trois temps. Dans un premier et deuxième temps, il s'agit d'apporter quelques précisions rapides sur la notion-clé de nom général, d'une part, et sur celles d'événement et d'événement fortuit, d'autre part. Le troisième volet de cette étude entreprend d'examiner, à la suite de Silvia Adler (2012) et sur la base d'exemples médiatiques puisés dans *Le Monde* (<http://www.lemonde.fr/>), le mécanisme référentiel mis en œuvre par des noms généraux tels que *drame*, *catastrophe*, *désastre* ou *tragédie* dans le discours médiatique, terrain propice à la génération d'événements. Ceci permettra de s'interroger non seulement sur le rôle du label lexical dans la représentation et l'interprétation de l'événement encapsulé, mais aussi sur le rôle du label général dans la construction ou la mise en scène d'un événement médiatique.

2. La notion de nom général

Pour saisir la notion de nom général, on fera référence à Michael Alexander Kirkwood Halliday et Ruqaiya Hasan (1976 : 274—292), Dwight Bolinger (1977), Gill Francis (1986, 1993), Roz Ivanič (1991), Hans-Jörg Schmid (2000), Michaela Mahlberg (2005), Richard Huyghe (2007). Il s'agit de noms qui se trouvent à la frontière des items lexicaux et grammaticaux, donc qui font partie à la fois de classes ouvertes et fermées. Le rôle de ces noms à application référentielle vaste est essentiellement d'assurer une cohésion textuelle laquelle, vu le caractère hybride de ces noms, sera aussi de nature à la fois grammaticale et lexicale.

Les noms généraux peuvent référer à un contexte large, pré-nominal ou post-nominal, qui dépasse souvent les limites étroites du GN. Selon Schmid (2000 : 13—14, 308—328), la fonction des noms généraux est triple :

- sémantique : ces noms caractérisent ou perspectivisent des tranches d'information variables du fait de leur stabilité conceptuelle ;
- cognitive : ces noms forment des concepts temporaires en ce sens que de larges contenus se voient encapsulés dans des concepts nominaux ;
- textuelle (liage et cohésion) : les concepts nominaux structurent le texte en ce sens qu'ils représentent des segments contenant les détails informationnels nécessaires à leur propre déchiffrement.

Une question primordiale relative à la classe des noms généraux qui nous concerne est celle de savoir si ces noms méritent une catégorisation à part dans la grammaire. Ou encore, pourquoi ne pas voir dans la relation qui s'établit entre le contexte gauche ou droite et le nom général qui encapsule ce contexte tout en lui donnant une allure plus générale une simple relation d'hyperonymie ?

Plusieurs faits étaient la légitimité d'une catégorisation à part pour lesdits noms généraux. Adler (2012) propose une série d'arguments en faveur d'une distinction entre hyperonymes et noms généraux. En voici l'essentiel :

- Dans le cas de l'hyponymie, la hiérarchie *être* (*Be-hierarchy*¹) entre les éléments mis en relation d'inclusion est vraie *a priori*, constante et communément admise, à l'encontre des noms généraux concernés : X est un événement / un fait avant d'être une catastrophe, ce qui fait que la hiérarchie mise en jeu peut être niée, sans créer de contradiction : *Ce x n'est pas un désastre* / **Cette tulipe n'est pas une fleur*. Le fait de dire que *X est une catastrophe / une tragédie*, etc. est négociable et donc susceptible d'être réfuté. La relation entre le référent et son nom général n'est pas codée ; elle est plutôt expérimentale et s'établit donc *ad hoc*.
- Alors qu'on n'accepte normalement pas **Cette tulipe est devenue une fleur* (Kupferman, 1979), on peut énoncer à propos d'un événement composite X qu'il est devenu « un drame » ou « une catastrophe » à un certain moment de son déroulement. *Devenir* implique que X ne possédait pas la propriété « catastrophe » ou ne pouvait pas être classé comme « catastrophe » à un moment donné, ce qui montre davantage que la relation entre l'événement et la désignation générale n'est pas stable.

Selon Georges Kleiber et Irène Tamba (1990), il y a hyponymie entre X et Y si la séquence attributive *C'est un X* (où le démonstratif sujet marque qu'il s'agit d'un individu et où X indique la classe dont l'individu sujet est une occurrence) implique unilatéralement *C'est un Y* (X étant l'hyponyme et Y l'hyperonyme). Cette implication unilatérale replie, à nouveau, l'essentiel de la différence entre la relation d'hyponymie et celle qui existe entre le référent et le terme général auquel ce référent est associé : dans l'hyponymie, l'implication résulte d'une relation *a priori* du fait de la possession nécessaire et durable d'un certain nombre d'attributs de la catégorie. Comme la mise en relation dans le cas des noms généraux concernés est plutôt expérimentale, l'implication n'est pas de règle.

3. (Noms d')Événements et fortuité

Selon Donald Davidson (1967, 1980), Danièle Van de Velde (2006) et Maria Asnes, Lucien Kupferman (2008), les événements sont substantiels, du moment qu'ils sont liés à des opérateurs d'existence (*il y a*) et se voient conférer des attributs spatio-temporels. En distinguant 'événement' de 'fait' et d'action' Van de Velde (2006) promeut l'idée d'une relation d'implication unilatérale : toute action est forcément un événement et tout événement est forcément un fait².

¹ Bever, Rosenbaum (1971); Kleiber (1981); Boone (1987); Kleiber, Tamba (1990).

² Rappelons que la distinction davidsonienne entre événement et action consiste, en gros, dans l'intentionnalité : un événement est ce qui arrive, donc 'subi' et non-agentif; une action est faite intentionnellement par un agent (cf. aussi Van de Velde, 2006). Ajoutons encore qu'à la suite de Vendler (1967) et Asher (1993), mais à l'encontre de Van de Velde (2006), Asnes et Kupfer-

Danièle Godard et Jacques Jayez (1994 : 42—43) proposent une série de critères pour identifier les GN d'événement, dont le fait que les GN événementiels servent de régimes à des prépositions temporelles (*avant, pendant*) ; le fait qu'ils peuvent être sujet d'un prédicat de durée (*se prolonger, durer, s'étaler sur*) ; le fait qu'ils peuvent être sujet d'un verbe de structure temporelle ou aspectuelle (*commencer, s'achever, être interrompu*) ; le fait qu'ils entrent dans des constructions nominales de durée (*deux heures de N*) ou prennent un complément de durée (*un N de deux heures*) ; le fait qu'ils sélectionnent comme verbe support *avoir lieu* ou *se produire* (cf. aussi Gross, Kiefer (1995), Gaatone (2005), Huyghe (2012) pour ces mêmes tests en totalité ou en partie).

Godard et Jayez (1994) ajoutent encore que pour les identifier comme événements, les GN ne doivent pas forcément satisfaire à tous les critères : *Symphonie* est compatible avec une préposition temporelle (*pendant la symphonie*) et avec une expression de durée (*une symphonie de trois heures*), mais s'accorde mal avec *avoir lieu*. Par ailleurs, il existe des événements ponctuels (*court-circuit, explosion*) qui, de par nature, n'entreront pas dans le moule *un N de deux heures* ou qui seront incompatibles avec *durer* (**un assassinat de deux heures*). Ceci les mène à la distinction entre « événements faibles » et « événements forts ». Pour d'autres chercheurs, dont Huyghe (2012), le test de *avoir lieu* est primordial pour la reconnaissance d'un (N d') événement : un N qui ne répond pas à ce test ne sera pas catégorisé comme événementiel.

En fait pour Huyghe (2012 : 91—92), les N d'événement sont essentiellement liés à une dynamicité³. Le test de la compatibilité des N d'événement avec *avoir lieu*, prédicat d'existence, et non avec *se trouver*, prédicat de localisation (ce qui est le cas pour les N d'objet), ainsi que, par ailleurs, le fait qu'il n'existe pas de pur prédicat de localisation spatiale pour les N d'événement, lui sert de support pour étayer la thèse de la nature dynamique des événements, en ce sens que l'ancrage spatial de ces noms est étroitement lié à leur structure temporelle.

Sans vouloir résoudre ici les points de dissidence relatifs au dossier événementiel qui commencent à se dessiner de cette très brève présentation et sans par ailleurs ouvrir d'autres questions primordiales, certes, dans toute étude qui porte sur l'événement *per se* (notamment celle de ses différentes modalités de déroulement ou propriétés aspectuelles⁴, ou celle de sa structure argumentale⁵), contentons-nous d'identifier un événement comme un processus non homogène (non atomique) qui

man (2008) avancent que les faits n'entrent pas dans un système à coordonnées spatio-temporelles, contrairement aux événements et aux actions (*un événement X / une action X / *un fait X a lieu quelque part*).

³ Pour une distinction détaillée des N d'événements et N d'objet sur la base de critères morphologiques, sémantiques et syntaxiques, cf. Huyghe (2012).

⁴ Pour les *aktionsarten*, cf. Vendler (1957, 1967).

⁵ C'est-à-dire la question de la nécessité des arguments internes et externes. Cf. Grimshaw (1990) et Pustejovsky (1991).

est envisagé comme ayant une fin, donc un point de culmination temporel⁶. Avec Gaston Gross et Ferenc Kiefer (1995 : 52), ajoutons encore la nécessité d'un témoin (visuel, auditif, médiatique, appareil de mesure). Ceci suffira pour l'objectif poursuivi par la présente étude, lequel, rappelons-le, focalise plutôt sur la reprise d'un événement par un nom général attitudinal.

Reste à voir rapidement en quoi consiste la fortuité. Rappelons que Gross et Kiefer (1995) proposent une classification tripartite de l'événement :

- Événements fortuits (ponctuels ou duratifs) : des événements non contrôlés, en ce sens qu'ils ne sont pas programmés par l'ensemble des personnes impliquées (catastrophes naturelles : *tremblements de terre, avalanches* ; catastrophes moins naturelles, comme les incidents techniques : *fuite d'eau* ; phénomènes météorologiques : *tempête* ; épidémies : *choléra, grippe*. Nous ajouterons encore : crimes et agressions). Selon Gross et Kiefer (1995 : 53—61), du point de vue du témoin, ce type d'événement ne peut pas faire l'objet d'une prédiction, mais peut relever de spéculations statistiques (*un séisme est attendu à un endroit X avant la fin du siècle*).

Pour rester fidèle à la source, selon Gross et Kiefer, les événements fortuits n'acceptent pas de sujet agentif, mais ont des opérateurs causatifs. C'est pourquoi des noms tels que *assassinat* ne figurent pas parmi les noms d'événements fortuits. Pour établir la catégorie des noms d'événements fortuits, nous joignons ici des chercheurs comme Huyghe (2012), ce qui nous permet de modifier légèrement la conception de l'événement fortuit en suggérant l'idée d'un événement qui, au lieu d'échapper « à la volonté de l'homme » (Gross, Kiefer, 1995 : 55) ou d'être « le fait du hasard » (1995 : 61), échappe à la volonté d'au moins une partie de personnes impliquées.

- Événements créés : le fait des agents humains et intentionnels (cérémonies, spectacles, défilés, événements politiques, diplomatiques, sociaux).
- Événements cycliques : définis en fonction de leur récurrence (anniversaires, fêtes religieuses ou nationales, événements de la vie sociale comme la rentrée des classes).

À l'encontre des événements créés et programmés, les événements fortuits sont indépendants de la volonté ou du contrôle d'une partie des participants. C'est

⁶ Les chercheurs se mettent tous d'accord pour établir une relation claire entre l'événement et le temps. Cf. Godard et Jayez (1994), selon qui les événements ont une structure temporelle. Voir encore Zeno Vendler (1967) ou Davidson (1967). Ceci n'est pas le cas pour la relation événement — espace. Ainsi, pour Vendler (1967), la relation événement — espace n'est qu'indirecte, à l'encontre de Davidson (1967) ou de Van de Velde (2006), pour qui un événement est aussi une entité spatiale. Précisons par ailleurs pour le trait « non atomique » que ceci ne suggère pas que l'événement en question ne puisse pas être conçu comme un tout par les récepteurs. Les désignations économiques données à des événements médiatiques (*Tchernobyl, le 11 septembre*) peuvent influer sur notre perception de l'événement et largement contribuer à cette sensation de tout unique (Calabrese Steimberg, 2008).

pourquoi, en langue, un pareil événement peut ne pas se voir accompagné d'un support prédictionnel qui contredit le caractère aléatoire ou accidentel de l'événement (**ajourner/ annuler/ déplacer un tremblement de terre*). C'est aussi la raison pour laquelle les événements fortuits prennent comme verbe support *se produire* (Gross, Kiefer, 1995 : 54—55)⁷: *Le séisme s'est produit vers 4 heures / *La réunion s'est produite à 4 heures.*

4. La reprise d'un événement fortuit par le nom général

L'encapsulation d'un événement — au sens linguistique du terme — par un nom général permet de s'interroger non seulement sur le rôle du label lexical dans la représentation et l'interprétation de l'événement en question, mais aussi sur le rôle du label dans la création d'un événement, cette fois-ci au sens médiatique du terme. Du coup, la question du nom général dépasserait les limites d'un traitement strictement syntactico-sémantique focalisant notamment sur des questions relatives à la référence (Adler, 2012), ou d'un traitement TAListe opérant des balayages de corpus (Schmid, 2000 ; Mahlberg, 2005), et deviendrait propice à une analyse discursive.

Plus précisément, les problématiques qui relèvent du processus de l'encapsulation d'un événement par un nom général peuvent rejoindre facilement celles relatives au processus de dénomination ou de désignation en vue de la construction d'un événement médiatique (que ce soit une désignation par *formules* (Krieg-Planque, 2009), par *notions émergentes* ou *mots-arguments* (Moirand, 2007a, 2007b), ou par *désignants événementiels* (Calabrese Steinberg, 2008 et Calabrese, 2007, 2010)⁸, puisque le choix intentionnel de tel ou tel label est à même d'affecter ou de façonnner la perception de l'événement en question par le lecteur.

Autrement dit, le nom général ne vise pas seulement à désigner ostensiblement ou à enregistrer, mais aussi à mettre en scène un événement ainsi qu'à établir une prise en charge énonciative liée à une tentative de promotion de l'événement au rang d'une actualité qui mérite d'être rapportée à un moment donné dans un espace médiatique ou qui est censée intéresser un grand public par son caractère exceptionnel. De plus, comme cela a été démontré dans la section 2, l'emploi de tel ou tel nom général⁹ ne provient pas dans notre cas d'une réalité rigide, puisqu'il existe

⁷ Ou, encore : *arriver, survenir, se faire, surgir, éclater, se déclarer* (+ des causatifs tels que *produire, entraîner, provoquer*).

⁸ Cf. encore Mairet (1974), Arquembourg (2003) et Charaudeau (2005).

⁹ Sophie Moirand (2004) réfère au phénomène du nom général sous la perspective de l'analyse du discours. Des noms comme *catastrophe, scandale*, etc. sont pour elle des « désignations

une possibilité d'alternance paradigmique avec d'autres étiquettes disponibles, ce qui suggère qu'on est dans le domaine de la subjectivité ou dans un terrain herméneutique. Un événement désigné comme étant une catastrophe pourrait avoir plus de chances d'occuper un espace dans l'agenda public (cf. encore Tudesq, 1973 ; Neveu, Quéré, 1996 pour l'importance de la mise en mots, et donc de l'individuation de l'événement dans la presse).

Pour passer à présent au stade illustratif, voici, pour commencer, quelques chiffres concernant la recherche de ces mots dans le site *Le Monde*.

- 5 162 éléments publiés depuis 1987 avec *tragédie* dans tout l'article ;
- 5 500 éléments publiés depuis 1987 avec *catastrophe* dans tout l'article ;
- 5 500 éléments publiés depuis 1987 avec *drame* dans tout l'article ;
- 4 683 éléments publiés depuis 1987 avec *désastre* dans tout l'article¹⁰.

Ajoutons encore que lesdits mots figurent dans des rubriques variées : à la une, politique, société, sport, faits divers, éditoriaux, opinions, etc., donc, en gros, dans le discours d'information objectivisé ou dans l'énonciation subjectivisée¹¹.

Notre illustration ouvre sur la présence desdits noms dans les titres. À l'encontre de ce qui a pu se voir baptisé *mot-événement* (Moirand, 2004), *désignant événementiel* (Calabrese, 2007, 2010), *N propre de temps* (référant à un événement particulier) (Flaux, 2000 ; Van de Velde, 2000), *chrononyme* (N propres de temps) et *praxonyme* (faits historiques) (Leroy, 2004) ou tout nom qui crée un automatisme conceptuel et référentiel et qui évoque de façon immédiate un ensemble de lieux communs quant à l'événement considéré, les noms généraux ne se suffisent pas à eux seuls et ont besoin d'une précision, par exemple quant à la localisation, la datation, les participants.

De plus, dans un titre comme celui de (1), même avec un modifieur qui restreint la portée de *tragédie*, nous avons besoin d'une contextualisation pour clarifier en quoi consiste la tragédie, puisque la description du désignant est générale et donc, somme toute, très pauvre.

(1) Sortir de la **tragédie syrienne**

LeMonde.fr / 08.06.2012 / Abdellah Hammoudi

qualifiantes », lesquelles s'ajoutent souvent à des « mots-événements » comme *Tchernobyl*. Si le mot événement fonctionne comme déclencheur de mémoire ou comme métonymie allusive à un événement complexe, la désignation a pour fonction d'ajouter une dimension émotive à l'événement. À la suite de Adler (2012), la présente étude, tout en intégrant le point de vue de l'analyse du discours, sort d'une conception plutôt sémantique.

¹⁰ Ces chiffres ne correspondent pas tous à un cas où lesdits noms opèrent un emploi référentiel intratextuel et servent donc d'agents de cohésion. Cf. p.ex. la titrailler suivante, parue dans *LeMonde.fr* 11.07.2012, où *catastrophe* ne fonctionne pas comme nom général : « Obama signe un décret controversé sur le contrôle d'Internet **en cas de catastrophe**. Barack Obama a signé, mardi 10 juillet, un décret présidentiel critiqué, redéfinissant le rôle des agences de communication **en cas de catastrophe naturelle** [...]».

¹¹ Cf. Moirand (2000) pour les modes d'énonciation objectivisé et subjectivisé.

La tragédie syrienne est grosse de conséquences pour l'avenir des sociétés du Proche Orient et de l'Afrique du Nord. Elle engage également le futur des relations euro-méditerranéennes [...].

Le régime autoritaire syrien a prouvé depuis longtemps qu'il ne reculait devant aucune forme de violence. On le sait depuis les tueries d'Alep et Hamma sur les ordres de Hafez al-Assad (1982). Sous le règne peu glorieux de son fils, le peuple syrien cherche à s'émanciper par la protestation pacifique depuis quinze mois. Le régime lui interdit cette voie par le recours à la répression systématique au moyen de son armée et ses milices, le poussant ainsi vers une guerre civile d'aspect sectaire et ethnique. Depuis le début, on assiste à l'emploi délibéré des mêmes techniques de terreur : tueries de grand nombre, tortures et mutilations qui n'épargnent personne : les enfants et les jeunes ont été particulièrement ciblés depuis le début à Dar'a ; les femmes et hommes de tous âges. Le dernier épisode de cette guerre livrée à tout un peuple est le massacre de Houla (25—26 mai), suivi d'un autre dans la région de Deïr Zor. Ces massacres ont atteint un sommet de l'horreur.

Sortir de **cette tragédie** par une action décisive s'impose [...].

Comme, dans notre cas, il s'agit d'une affaire en cours¹², nous lions la tragédie, même avant de lire le premier paragraphe (lequel détaille les éléments constituant la tragédie)

- au recours par le régime syrien à la répression systématique au moyen de son armée et ses milices ;
- à l'emploi délibéré de techniques de terreur : tueries de grand nombre, tortures et mutilations qui n'épargnent personne.

Ceci indique qu'un processus de référence mémorielle est mis en cours.

Mais cet automatisme référentiel mémoriel¹³ peut ne pas être la réalité d'un lecteur non informé. Qui plus est, dans un laps de temps de 10 ans, ce titre pourrait devenir une vraie énigme.

En fait, ce premier exemple suffit à lui seul à illustrer le genre de questions qu'on est censé aborder lorsqu'on enquête sur le processus référentiel établi par les noms généraux.

¹² Au moment de la rédaction de cette étude (août—septembre 2012).

¹³ Référence mémorielle aussi dans l'extrait qui suit, publié le 17.07.2012 dans *Le Monde* par Stéphanie Le Bars : « La rafle du Vél'd'Hiv, dont on commémore, lundi 16 juillet, le 70^e anniversaire, demeure un événement inconnu de 42% des Français [...]. 67% des 15—17 ans [...] ignorent que les 16 et 17 juillet 1942, plus de 13 000 juifs furent arrêtés à Paris [...] par plusieurs milliers de policiers et gendarmes français. Quant aux 58% de Français qui ont connaissance de **ce drame**, ils sont largement majoritaires chez les plus âgés [...]. » En apparence, il y a une référence anaphorique, étant donné que *ce drame* réfère immédiatement à l'arrestation mentionnée dans la phrase qui précède celle où figure le nom général. Mais comme l'arrestation n'est que le début du véritable drame, il faut aussi activer une référence mémorielle.

Le lecteur moyen lie la tragédie à la répression et aux tueries en Syrie, mais dans le premier paragraphe, le journaliste justifie son emploi du terme *tragédie*, lequel dépasse largement celui du lecteur moyen : il inclut les effets secondaires de la répression systématique par le régime, lesquels s'annoncent sous la forme d'une guerre civile d'aspect sectaire et ethnique. Le journaliste introduit encore sous le parapluie de la *tragédie* deux événements précis : le massacre de Houla, et celui de Deïr Zor. En d'autres termes, la question qui se pose est celle de savoir où commence et où finit cette tragédie dans le cadre du texte ? Les limites conceptuelles du lecteur peuvent ne pas coïncider avec celles du journaliste.

Le deuxième paragraphe commence par « Sortir de **cette** tragédie », ce qui dévoile que tous les épisodes de cette affaire sont envisagés comme une seule tragédie par le journaliste. Ceci nous mène à une autre question primordiale concernant la reprise par un nom général : celle de la référence cumulative.

On peut parler de référence cumulative pour distinguer par exemple noms massifs et noms comptables : rappelons que les premiers, à la différence des seconds, illustrent un cas de référence cumulative en ce sens que l'addition des massifs donne lieu à une entité de même type (Quine, 1960 ; Kleiber, 1994b). Dans le cas du nom concerné, la question de la référence cumulative s'impose étant donné qu'un événement X (disons le massacre de Houla) et un autre événement Y (disons le massacre de Deïr Zor) auraient pu constituer deux tragédies (et donc deux entités comptables, distinctes). Or ici, il semble qu'ils contribuent à la formation, par cumulation, d'une seule entité composite et hétérogène (répression + massacres = tragédie) ou même homogène (en ce sens que chaque composant constitue, aux yeux d'un locuteur quelconque, une tragédie et la totalité forme une quantité plus grande de tragédie) que l'on peut dénommer ensemble *tragédie*.

La question de la référence cumulative revient dans l'exemple (2). Dans la tiraille, *drame* réfère au fait que « la rubia » a été tuée, au fait que le phénomène meurtrier devient une épidémie, au fait qu'une famille a été détruite (puisque le meurtre a entraîné un suicide). Bref, on se demande si le drame est homogène ou composite, s'il est individuel ou collectif. À partir de quand, en fait, peut-on parler de drame ? À partir de l'acte individuel ou à partir du moment où le phénomène devient une réalité sociale ? Le corps de l'article révèle que le drame (ou, à présent, *tragédie*¹⁴) est encore plus complexe puisque le gouvernement est impuissant et que ce sont parfois les agents de police qui agressent les femmes.

(2) En République dominicaine, une épidémie de meurtres de femmes

Le Monde / 16.07.2012 / Jean-Michel Caroit

Ymilda Urbaez, 32 ans, surnommée « La Rubia » (la blonde), est la dernière victime de la vague de meurtres de femmes qui ensanglante la République

¹⁴ Cet exemple montre qu'il n'y a pas que le référent qui puisse avoir des limites floues. Le désignant aussi peut ne pas être stable : le même événement est traité ici de *drame* et de *tragédie*.

dominicaine. Elle a été assassinée de quatorze coups de couteau par son mari, à la suite d'une discussion qui a mal tourné [...]. Le meurtrier a ensuite tenté de se suicider. Tous les jours ou presque, la presse dominicaine relate **un drame de ce genre**.

La veille, plusieurs centaines de personnes, vêtues de noir, ont manifesté [...] pour dénoncer l'épidémie de «fémicides». *C'est une véritable urgence nationale. 108 femmes ont déjà été victimes de cette tragédie depuis le début de l'année [...].*

[...] Les violences contre les femmes n'ont cessé d'augmenter ces dernières années mais il n'existe que deux refuges pour les femmes maltraitées dans tout le pays. Aucun programme n'est en place pour les quelque 800 enfants qui se retrouvent orphelins de mère chaque année à cause des féminicides.

[...] les programmes de lutte contre les violences dont les femmes sont victimes ont échoué faute de moyens [...].

[...] La prolifération des armes, légales et illégales, facilite le passage à l'acte [...]. *Les agents de la force publique figurent aussi parmi les agresseurs de femmes [...].*

En fait, la présence du nom général attitudinal dans le titre peut contribuer à la formation d'un événement, au sens médiatique du terme (exemples (3) et (4)) :

(3) **Drame** : Une fillette retrouvée morte dans l'Aar

Une fille de 8 ans qui était tombée dans l'Aar jeudi près d'Olten a été retrouvée morte vendredi peu avant midi [...] (*Le Matin* 18.08.2012)

(4) **Drame** : Une fillette de 3 ans décède après une chute du 4^e étage, à Grigny (*Diasporas*, fr. 14 juillet 2012)¹⁵

La présence de *drame* dans le titre bisegmental (Bosredon, Tamba, 1992) — séparant le nom général du référent par deux points — rend le référent cataphorique plus sensationnel et plus digne de considération. *Drame* contribue à un effet de grossissement (Charaudeau, 2005 : 36), la preuve en est qu'il peut être omis sans altérer la clarté du contenu rhématique (*aboutness*).

Considérons encore (5), qui contient *drame* dans le titre :

(5) **Drame national** au Japon après la mort d'un bébé panda

Le Monde .fr/ 11.07.2012/ Par François Bougon

C'est un **drame national** au Japon. La télévision publique japonaise NHK a interrompu ses programmes [...] pour annoncer la triste nouvelle : le bébé panda géant de sexe masculin, le premier né au zoo Ueno de Tokyo depuis 24 ans, est mort [...].

¹⁵ Ce type de titre bisegmental plaçant *drame* / *tragédie*, etc. et le référent de part et d'autre des deux points est moins courant dans *Le Monde*.

L'annonce de sa naissance avait été saluée à la fois au Japon et en Chine. Une rare bonne nouvelle dans un archipel frappé par les difficultés économiques et qui se remet des catastrophes naturelles et de l'accident nucléaire de 2011.

Pour Pékin, les pandas sont des acteurs d'une *diplomatie douce*. Le 5 juillet, jour de la naissance du bébé panda, le porte-parole du ministère des affaires étrangères chinois avait espéré que cette espèce menacée, dont les seuls spécimens en liberté vivent dans le sud-ouest de la Chine, puisse continuer à jouer *un rôle actif dans l'amélioration des relations entre la Chine et le Japon*.

Les parents du bébé panda [...] sont loués depuis l'année dernière par la Chine pour un coût d'environ un million de dollars [...] par an. Sa naissance avait été précédée par une nouvelle provocation du très nationaliste gouverneur de Tokyo [...].

Tout comme dans (3) et (4), la présence de *drame* dans le titre contribue à la construction d'un événement médiatique, mais à l'encontre de (3) et (4), où le contenu rhématique constituait pour un auditeur universel un drame, sans besoin de le nommer ou de le désigner comme *drame* de façon explicite, dans (5), si le journaliste n'établit pas une équation entre *drame* et la mort du bébé panda, il se peut fort bien que certains lecteurs n'y voient pas de drame et peut-être même n'y voient pas de raison de procéder à la lecture de l'article.

Le corps du texte fait comprendre que le drame (nom singulier) consiste en fait non seulement dans la mort subite de l'animal, mais aussi dans tout ce que cela représente, ainsi que dans ses répercussions : le fait qu'il s'agit d'un bébé (donc une mort encore plus tragique) ; le fait qu'il s'agit du premier Panda né dans le jardin zoologique de Ueno à Tokyo depuis 24 ans ; le fait que le Japon, après la catastrophe nucléaire de Fukushima, avait tant besoin d'un événement porteur d'espoir ; le fait que le bébé Panda constituait un agent de diplomatie douce et d'amélioration des relations entre la Chine et le Japon (qui se disputent les îles Senkaku).

C'est-à-dire que nous devons lier la présence de *drame* dans le titre de (5) moins à une fonction de grossissement ((3) et (4)) qu'à un effet indexical (pour nous signaler de façon claire que les événements en question appartiennent à la catégorie *drame*). Il s'agit d'une espèce d'indication scénique ou de consigne de lecture et, pour lier ce titre à la notion d'événement, nous dirons que la présence de *drame* dans le titre signale pour le lecteur non informé qu'il est en présence d'un ÉVÉNEMENT digne d'occuper un espace médiatique.

Cet exemple est encore instructif dans la mesure où le renvoi au contexte, afin de saturer le nom général, implique aussi une opération de tri : le lecteur est censé sélectionner dans le texte les éléments pertinents qui vont constituer la référence du nom général. En d'autres termes, dans l'opération de renvoi, nous sommes censés activer la maxime de pertinence du fait d'une situation d'« antécédents dispersés » (Corblin, 1985 ; Kleiber, 1994a ; Schnedecker, Bianco, 1995).

Quoi qu'il en soit, les exemples (1)—(5) consolident le fait que les noms généraux en question, tout en assurant la transmission d'une émotivité ou d'une modalité, sont à même de renvoyer à des morceaux variés et hétérogènes puisque la relation entre le référent désigné et le désignant n'est pas stable.

La notion de nom général est aussi intéressante pour évoquer la question de perspective. L'extrait ci-dessous contenant *tragédie* dans le corps du texte nous permet de voir que le nom se sature différemment selon les actants concernés.

(6) Flambée de violence dans une usine Maruti Suzuki de New Delhi

Le Monde / 20.07.2012 / Julien Bouissou

Des heurts d'une rare violence ont éclaté entre des ouvriers et leur personnel d'encadrement dans une usine indienne du constructeur automobile Maruti Suzuki [...] blessant près d'une centaine de manageurs et provoquant la mort du responsable des ressources humaines. Son corps a été retrouvé calciné [...] après qu'une partie de l'usine a été ravagée par les flammes. Dans la foulée, 91 ouvriers soupçonnés de meurtre ou de pillage ont été arrêtés [...].

Les incidents auraient démarré mercredi matin par une altercation entre un ouvrier et son contremaître. Ce dernier l'aurait maltraité et insulté sa caste [...]. Des collègues en colère auraient ensuite fermé les portes de l'usine, saccagé les bureaux et battu à coups de barre de fer les manageurs.

Cette flambée de violence met en lumière un aspect moins connu du développement rapide de l'industrie automobile en Inde : les conditions de travail y sont difficiles et le dialogue social tendu [...].

[...] tous ne bénéficient pas du même statut [...]. Un ouvrier employé par Maruti Suzuki touche un salaire fixe mensuel de 150 euros [...]. Un intérimaire ne perçoit que la moitié de ces revenus [...].

[...] En Inde, les ouvriers sont méfiants vis-à-vis des leaders syndicaux, soupçonnés de corruption [...].

La tragédie de Manesar ne va pas encourager les investissements étrangers, à l'heure où l'Inde [...] cherche à les attirer pour développer son industrie.

La tragédie, qui figure dans le paragraphe qui clôture l'article, ferme un cercle en renvoyant au meurtre, aux agressions et aux pillages du début de l'information. Hiérarchiquement, nous tendons à placer le meurtre au sommet de la tragédie. Mais les éléments de l'article font apparaître que les ouvriers Indiens ont droit à une dose quotidienne de *tragédie* et encore que l'économie en Inde est en situation de *tragédie*. *La tragédie de Manesar* est donc une réalité composite impliquant plusieurs actants pour la tragédie consiste dans une réalité différente.

Il en va de même de (7), où *ce drame*, dans le corps du texte, replie la totalité des composants qui constituent le drame selon le chroniqueur, mais qui fait comprendre, en même temps, que pour chacune des familles concernées, le drame se définit différemment.

(7) Mort pour un cubi de rosé

Article paru dans l'édition du 19.07.12

Retour sur **un drame corse** que deux familles tentent de dépasser

Le 16 juillet 2009, un jeune homme de 19 ans, fils d'une famille nombreuse de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), était abattu d'une balle à bout portant devant le Paradi's, une boîte de nuit près de Propriano. Son meurtrier, un Corse ancré dans son village et d'une dizaine d'années son aîné, a été jugé en mars 2012. Notre journaliste, Ariane Chemin, a rencontré les deux familles meurtries. Elles ont tenté l'impossible dialogue. Elles partagent une même foi catholique, mais leur culture et leurs valeurs les empêchent de se comprendre, malgré le désir de dépasser **ce drame** survenu au bout d'une nuit d'été armée et arrosée.

5. Conclusion

Nous espérons avoir traité de quelques problématiques relatives à la reprise de tranches textuelles par des noms généraux attitudinaux d'événement (ou, pour le dire plus simplement, des noms généraux attitudinaux qui peuvent représenter des événements), comme par exemple celle de la référence mémorielle, celle de la référence cumulative, ou celle des référents dispersés.

Quoiqu'il en soit, l'échantillon analysé dans la présente étude montre que le nom général attitudinal fait beaucoup plus qu'assurer une simple reprise anaphorique ou cataphorique. La présence du nom général attitudinal peut aussi être liée à des besoins de promotion d'un(e) ou d'une série de fait(s)/ action(s)/ événements(s) au rang d'événement médiatique.

Références

- Adler S., 2012: «Trois questions relatives aux noms généraux factuels attitudinaux». *Scolia*, **26**, 11—37.
- Arquembourg J., 2003 : *Le temps des événements médiatiques*. Bruxelles : De Boeck.
- Asher N., 1993: *Reference to abstract objects in Discourse*. Dordrecht: Kluwer.
- Asnes M., Kupferman L., 2008 : «Événements, prédictats, arguments : quelques points de repère». *Langages*, **169**, 7—33.
- Bever T.O., Rosenbaum P.S., 1971: “Some lexical structures and their empirical validity”. In: D.D. Steinberg, L.A. Jakobovits, eds.: *Semantics*. London: Cambridge University Press, 586—599.

- Bolinger D., 1977: *Pronouns and Repeated Nouns*. Indiana: Indiana University Linguistics Club.
- Boone A., 1987: « Les constructions ‘Il est linguiste’/ ‘C’est un linguiste’ ». *Langue française*, **75**, 94—106.
- Bosredon B., Tamba I., 1992: « Thème et titre de presse : les formules bisegmentales articulées par un ‘deux points’ ». *L’information grammaticale*, **54**, 36—44.
- Calabrese L., 2007: « Quel(s) objet(s) de discours se dissimule(nt) sous la dénomination *le voile*? ». In : G. Cislaru *et al.*, éd. : *L’acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 135—148.
- Calabrese L., 2010: *Le rôle des désignants d’événements historico-médiatiques dans la construction de l’histoire immédiate. Une analyse du discours de la presse écrite*. [Thèse de doctorat]. En ligne : <http://theses.ulb.ac.be/ETD-db/collection/available/ULBtbd-02222010-103008> (accessible : 18.07.2012).
- Calabrese Steimberg L., 2008 : « Les héméronymes. Ces événements qui font date, ces dates qui deviennent événements ». *Mots. Les langages du politique*, **88**, 115—128.
- Charaudeau P., 2005 : *Les médias et l’information. L’impossible transparence du discours*. Bruxelles : Duculot.
- Corblin F., 1985 : « Les chaînes de référence : analyse linguistique et traitement automatique ». *Intellectica*, **5 (1)**, 123—143.
- Davidson D., 1967: “The Logical Form of Action Sentences”. In: N. Rescher, ed.: *The Logic of Decision and Action*. University of Pittsburgh Press, 81—95.
- Davidson D., 1980: *Essays on Actions and Events*. Oxford University Press.
- Flaux N., 2000 : « Nouvelles remarques sur l’antonomase ». *Lexique*, **15**, 117—144.
- Francis G., 1986: *Anaphoric nouns. Discourse analysis monographs*. University of Birmingham Printing Section.
- Francis G., 1993: “A corpus-driven approach to grammar”. In: M. Baker, F. Gill, E. Tognini-Bonelli, eds.: *Text and Technology. In honour of John Sinclair*. Philadelphia—Amsterdam: John Benjamins, 137—156.
- Gaatone D., 2005 : « Ces insupportables verbes supports : le cas des verbes événementiels ». *Lingvisticae Investigationes*, **27 (2)**, 239—251.
- Godard D., Jayez J., 1994 : « Types nominaux et anaphores : le cas des objets et des événements ». *Cahiers Chronos*, **1**, 41—58.
- Grimshaw J., 1990: *Argument Structure*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Gross G., Kiefer F., 1995 : « La structure événementielle des substantifs ». *Folia linguistica*, **29 (1—2)**, 43—65.
- Halliday M.A.K., Hasan R., 1976: *Cohesion in English*. London: Longman.
- Huyghe R., 2007 : « Qu’appelle-t-on un lieu? ». In : G. Cislaru *et al.*, éd. : *L’acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 179—191.
- Huyghe R., 2012 : « Noms d’objets et noms d’événements : quelles frontières linguistiques? ». *Scolia*, **26**, 81—103.
- Ivanič R., 1991: “Nouns in search of a context: a study of nouns with both open- and closed-system characteristics”. *International Review of applied linguistics in language teaching*, **29 (2)**, 93—114.
- Kleiber G., 1981 : *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Paris : Klincksieck.

- Kleiber G., Tamba I., 1990 : « L'hyponymie revisitée : inclusion et hiérarchie ». *Languages*, **98**, 7—32.
- Kleiber G., 1994a : *Anaphores et pronoms*. Louvain-la Neuve : Duculot.
- Kleiber G., 1994b : *Nominales. Essais de Sémantique référentielle*. Paris : Armand Colin.
- Krieg-Planque A., 2009 : *La notion de « formule » en analyse du discours*. Paris : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Kupferman L., 1979 : « Les constructions *il est médecin / c'est un médecin* : essai de solution ». *Cahiers de linguistique*, **9**, 131—164.
- Leroy S., 2004 : *De l'identification à la catégorisation : l'antonomase du nom propre en français*. Louvain : Peeters.
- Mahlberg M., 2005: *English General Nouns: A Corpus Theoretical Approach*. Amsterdam: John Benjamins Company.
- Mairet G., 1974 : *Le discours et l'historique. Essai sur la représentation historienne du temps*. Paris : Repères-Mame.
- Moirand S., 2000 : « Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire ». *Les Carnets du Cediscor*, **6**, 45—62.
- Moirand S., 2004 : « La circulation interdiscursive comme lieu de construction de domaines de mémoire par les médias ». In : J.-M. López Muñoz, S. Marnette, L. Rössier, éd. : *Le discours rapporté dans tous ses états*. Paris : L'Harmattan, 373—385.
- Moirand S., 2007a : *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris : PUF.
- Moirand S., 2007b : « Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse ». *Corela, Cognition, Discours, Contextes*. En ligne : <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=1636> (accessible : 18.07.2012).
- Neveu E., Quéré L., 1996 : « Présentation, le temps de l'événement I ». *Réseaux*, **75**, 7—21.
- Pustejovsky J., 1991: “The Syntax of Event Structure”. *Cognition*, **41**, 47—81.
- Quine W.v.O., 1960: *Word and Object*. Cambridge Mass: MIT Press.
- Schmid H.-J., 2000: *English Abstract Nouns as Conceptual shells*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter.
- Schnedecker C., Bianco M., 1995 : « Antécédents ‘dispersés’ et référents conjoints, ou la construction mentale et la référence pronominal à des entités plurielles ». *Sémiotiques*, **8**, 79—108.
- Tudesq A.-J., éd., 1973 : *La presse et l'événement*. Paris, La Haye : Maison des sciences de l'homme de Bordeaux.
- Van de Velde D., 2000 : « Existe-t-il des noms propres de temps ? ». *Lexique*, **15**, 35—45.
- Van de Velde D., 2006 : *Grammaire des événements*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Vendler Z., 1957: “Verbs and Times”. *The Philosophical Review*, **66**, 143—160.
- Vendler Z., 1967: *Linguistics in Philosophy*. Ithaca, New York: Cornell UP.